



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E96506

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2025

ÉDITÉ LE

01/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 282 624

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRASSE

Siret : 449 385 087 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 49147H

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4184420904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4184420904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Raison sociale : GIOIOSA VITO PLOMBERIE CHAUFFAGE ELECTRICITE ET TCE
DU BATIMENT

154 IMPASSE DES HUGUES
06580 PEGOMAS

Téléphone : 04 93 70 63 70

Fax : 04 93 70 63 23

Portable : 06 19 29 25 11

Site Internet :

E-mail : sarl.gioiosa.vito@gmail.com

Responsabilité légale :
GIOIOSA LIONEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 24/09/2024 |
| 5213 PROB | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 24/06/2025 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 12/12/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 24/06/2025 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.